



Voté

POUR UN PLAN LOCAL DE PRESERVATION DE L'EAU

Exposé des motifs

Des périodes de canicules sont devenues courantes.

Y succèdent maintenant des séquences de sécheresse hivernale qui mettent à mal les réserves d'eau dont disposent les populations. De même, les phénomènes de pénurie auparavant exceptionnels sont en passe de devenir récurrents faisant de l'eau potable une ressource naturelle qui se raréfie, d'autant plus si nous ne changeons pas nos habitudes.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) nous le rappelle dans son dernier rapport et le constat est implacable : d'ici à 2030, l'accès pour toutes et tous à de l'eau potable, objectif fixé en 2015, est largement compromis et les situations dramatiques (manque d'eau, inondations, eau contaminée) seront légion.

Pour autant, toutes les technologies nécessaires pour arriver à inverser cette tendance sont connues et, comme le rapport le rappelle, « des solutions d'atténuation et d'adaptation réalisables, efficaces et peu coûteuses existent déjà ».

Le temps d'action est maintenant compté et il y a urgence à agir car les impacts du changement climatique vont coûter de plus en plus chers économiquement et socialement. Il faut s'inscrire rapidement dans une trajectoire de réduction et d'optimisation de la consommation d'eau dans différents secteurs d'activité. Cette sobriété hydrique se joue à toutes les échelles territoriales et doit engager chacun de nous car chaque geste compte.

La mise en œuvre concrète des politiques de l'eau relève largement de l'initiative des collectivités locales. Nous savons que ce sont les politiques publiques qui permettent à chacun d'adopter des changements de pratiques quotidiennes. Des actions peuvent être déjà engagées dans notre commune mais il convient d'aller plus loin sur ce volet

VOEU :

Le conseil municipal réuni en séance publique le 30 mars 2023 s'engage à :

1. affirmer sa volonté de lutter pour la préservation de l'eau potable par des campagnes de sensibilisation régulières auprès des Montrougiennes et des Montrougiens quel que soit leur âge.
2. adopter des solutions écologiques de gestion de l'eau (usage raisonné par les services de la ville, gestion économe de l'arrosage public, réutilisation des eaux usées, ...)
3. informer les citoyens sur les solutions écologiques qui existent
4. développer la distribution de récupérateurs d'eau pluviale avec l'appui de Vallée Sud Grand Paris
5. mettre en œuvre une stratégie de recherche active des fuites en lien avec le SEDIF et les bailleurs sociaux
6. faire de la journée mondiale de l'eau le point d'orgue des actions de la ville et de la mobilisation de ses services.